



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

VADEMECUM - Note d'étape sur l'expérimentation au 31 décembre 2011

Ce document a vocation à expliciter la façon dont le rapport d'étape sur l'expérimentation au 31 décembre 2011 devra être rédigé par les porteurs de projets.

La note d'étape est un document de communication présentant brièvement le projet et ses avancées.

Cette note a vocation à être diffusée sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

La **note d'étape** devra être un document rédigé et ne pourra pas consister en une liste d'informations brutes. Elle doit permettre de fournir à un lecteur non initié, et n'ayant pas connaissance du projet par ailleurs, des informations claires quant à la nature de l'expérimentation qui est conduite et sur son avancement au 31 décembre 2011. Les informations qui y figurent seront donc les plus récentes disponibles.

Il ne s'agit pas de revenir outre mesure sur les ajustements qu'a connu le projet – c'est l'objet du *compte rendu d'exécution* qui est à fournir par ailleurs-, mais sur l'état auquel il se situe à date et les premiers enseignements qui peuvent en être tirés.

Cette note d'étape fera l'objet d'un dépôt en ligne sur l'extranet du site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse, avant le 31 janvier 2012, grâce aux codes d'accès qui vous ont été communiqués.

Cette note présentera une longueur maximale de 4 pages, et ne comprendra pas d'annexes*. Elle comportera deux parties :

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Cette partie devra reprendre les principaux éléments de l'expérimentation tels qu'ils sont aujourd'hui définis :

Quels sont les objectifs et les publics ciblés par cette expérimentation ? Ces objectifs ont-ils varié depuis le démarrage de l'expérimentation ? En expliquer les raisons.

2. Présentation du dispositif expérimenté et état d'avancement (1 page)

Cette partie décrira comment concrètement ces objectifs sont mis en œuvre en termes de construction du projet et des différentes étapes de son déroulement ;

*Si vous souhaitez nous faire parvenir des documents annexes (rapports, compte rendu de comité de pilotage, supports de communication écrits ou électroniques etc...) merci de le faire soit par courrier, soit par courriel à l'adresse fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr, en précisant en objet APX et votre numéro de projet.